

Image not found or type unknown



Achat et pose d'un poele a granules

Par **collier**, le **07/01/2010** à **19:59**

Bonjour,rnj' ai achete un poele le 27/06/2009 il sont venu le poser le 14/11/2009 il m'on installer le poele avec des tuyaux provisoirs non conforme et a ce jour je n'ai plus de nouvelle sachant que sur le bon de commande il n'y a pas de date butoire le jour de l'instalation j'ai payer la totalite de la facture qui etait de 6423.70 euro est ce que je peut eventuellement faire quelque chose merci